

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER ERGUE ARMEL

Vendredi 4 décembre 2009 Mairie annexe d'Ergué Armel Présents :

Nombre de participants : 19 Nombre d'excusés : 4 Nombre d'absents : 8

Pierre R. Roger Anne Rosine Jean Yves Thérèse Michelle L.	Daniel Michelle M. Albert Annie René Jean Pierre Pascal P.	Alain T. Joël Léonie Loïc Cathy
---	--	---

Participaient également :

Catherine Treussier, adjointe au maire, mairie annexe d'Ergué Armel. Martine Petit, adjointe au maire chargée de la participation à la vie démocratique. Patrick Féron, animateur citoyen, direction de l'administration générale.



Animateur : Pierre R. Observateur : Loïc Secrétaire de séance : Michelle M.

Ordre du jour :

- Approbation du P.V. de la réunion du 16 octobre,
- Point sur les présences et règlement intérieur,
- Prise de parole, communication au sein du conseil,
- Retours des groupes de travail,
- Les projets de la ville,
- Autres sujets à traiter en groupes de travail,
- Communication externe,
- Questions diverses.

1 /Approbation du P.V. :

Pas de remarques particulières, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2/ Points sur les présences et règlement intérieur :

Démission de Yves, conseiller de quartier volontaire :

Conséquence : possibilité d'intégration du premier candidat sur la liste d'attente volontaire.

Concernant le règlement intérieur, si l'un des membres du Conseil est absent 3 fois de suite, il est considéré comme démissionnaire après un dernier contact infructueux ou resté sans réponse de sa part. Proposition qu'un ou deux référents du conseil de quartier tiennent la feuille de présence et suivent le bon déroulement du règlement intérieur. Peut être faire une fois par trimestre un point sur le règlement intérieur. Daniel se propose pour cette tâche.

3/ Prise de parole, communication au sein du conseil

Pierre R. rappelle quelques principes proposés par le collectif d'animation pour faciliter les débats et l'expression de chacun au sein du conseil de quartier.

- ➔ Attention à être concis sur la question posée, et à ne pas déborder.
- ➔ Demander la parole, pour que chacun s'exprime, et que l'observateur puisse noter et échelonner les prises de paroles et éventuellement solliciter les personnes ayant moins de facilité pour parler en public.

Il est envisagé une formation prise de parole / animation de réunion avec l'Espace Associatif au premier trimestre 2010. 4-5 membres du conseil de quartier sont intéressés. La formation se déroulerait en session de deux demi-journées programmées le vendredi ou le samedi pour faciliter les inscriptions. (Le vendredi a été retenu car c'est un jour possible de RTT).

Sur notre présentoir, pour mieux situer l'intervenant et faire circuler la parole équitablement entre les habitants et les représentants du secteur associatif, il est proposé d'ajouter si on est « volontaire », « tiré au sort » ou « associatif ».

Il est nécessaire de bien délimiter le sujet et de clarifier au maximum, les interlocuteurs, soit Quimper, soit Quimper communauté. Afin d'apporter une meilleure lecture des projets, il semble important d'en connaître les phases pour que le conseil de quartier puisse se positionner : quand est ce que l'on va intervenir dans le débat, dans quel cadre ? Les questions ont peut être déjà été posées.

Pour aboutir à un avis, il nous faut débattre, chercher et regrouper un maximum de documents et constituer un dossier. Pour résumer, les membres du conseil n'ont pas suffisamment d'informations.

Catherine Treussier et Patrick Féron estiment qu'il est possible de transmettre des documents selon les questions. Il est toutefois nécessaire de veiller à ce que les éléments diffusés, le soient dans le respect de la réglementation. Cette vérification préalable peut amener à la saisine de la CADA Commission d'accès aux documents administratifs et un délai de transmission est alors à prendre en compte. Il est rappelé que c'est le conseil de quartier qui détermine ses orientations et que c'est lui qui dégage les pistes et les priorités en fonction des sujets qu'il souhaite aborder.

#### 4/ Retour des groupes de travail

Pierre R. et Loïc proposent un temps de parole de 8 mn par groupe pour présenter leur travail.

a) groupe « déplacements » : Présentation du document joint. 5 présents sur 9 inscrits

Conclusion de l'exposé : il est encore temps de changer la donne.

Retour des membres du conseil. Etude très précise, et avec critique constructive. Quel coût ? Quelle faisabilité financière. Obtenir les études et rencontrer techniciens pour pouvoir aller plus loin. Avoir un planning de réalisation. Interroger Stéphane Daigné [Directeur des déplacements et de la voirie - mairie de Quimper] et le bureau d'étude Altermodal au sujet du schéma vélo, pour un point d'étape sur le projet.

Proposition de Martine Petit, d'organiser une rencontre inter quartier avec les groupes travaillant sur le déplacement avant le conseil communautaire qui se tiendra en février. Il est donc retenu une rencontre avec les techniciens de la ville et les groupes déplacements des autres quartiers.

Une des participantes du conseil évoque le fait que souvent lorsque l'on rencontre les techniciens ils écoutent, mais rien n'avance car les budgets sont déjà bouclés et il n'y a donc pas de marge de manœuvre.

b) groupe « lien social » : Présentation du document joint. 8 présents

C'est un sujet vaste, l'immensité du quartier (25 000 habitants), avant de commencer le groupe de travail a besoin de documents pour faire un état des lieux, des structures existantes.

Martine Petit signale qu'il y a un projet d'avenir dans le cadre du projet éducatif local. Par ailleurs, un forum solidarité se tiendra le 29 et 30 mai à l'espace associatif. Les conseils de quartier pourront peut être s'y intégrer.

La MPT, signale que le compas, livrera les résultats de l'enquête sur le quartier d'Ergué Armel, dans la matinée du 22 janvier 2010.

Dans la discussion, il apparaît qu'il serait intéressant de créer un nouveau groupe de travail sur la question culturelle sur le quartier.

c) gestion de l'eau : Présentation du document joint. 6 participants dans le groupe de travail

C'était une première approche, un état des lieux et une discussion à bâtons rompus. Il en est ressorti des opinions différentes. Le compte rendu, bien qu'il ait été communiqué, n'a pas été amendé par les opinions de chacun des participants du groupe de travail. Une seconde phase serait donc utile pour que chacun ait la possibilité d'y faire figurer son point de vue.

Réactions :

L'eau n'est pas un produit industriel comme un autre. Il s'agit d'une ressource qui correspond à un besoin vital. Les avis sont partagés mais certains demandent que pour la gestion de l'eau soit appliquée le plus de transparence possible et par conséquent cela justifie un retour en régie municipale.

D'autres questions se posent : Quel Prix ? Quelle qualité ? Un trop faible coût permettrait de consommer sans fin alors qu'il s'agit d'une ressource non seulement à économiser mais aussi à préserver. Il apparaît nécessaire de penser dans un cadre plus global où l'implication en tant que citoyen est complexe et où il convient également de prendre en compte les écosystèmes. L'impact du jardinier qui utilise des traitements pour sa production même à l'échelle individuelle est un exemple évoqué. Un éclairage doit être apporté sur le sujet pour mieux l'appréhender ; le captage, la notion de bassin versant, les effets de la pollution... Pour conclure, tous les niveaux de la gestion de l'eau sont interdépendants. Il est également envisagé d'aborder le traitement politique de cette question : cette compétence ne pourrait-elle pas relever de la région ?

Objectifs pour ce groupe de travail : rencontre avec les techniciens du service environnement dans un premier temps puis avec Georges Cadiou [maire adjoint délégué aux politiques publiques de l'eau, président du Sivomeaq -étude, réalisation, gestion de tout ouvrage d'intérêt intercommunal pour l'alimentation en eau et l'assainissement de l'agglomération quimpéroise- et membre du Sivalodet -gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de l'Odet (1)]. Demande de transmission de documents de référence pour alimenter la réflexion.

d) gestion des déchets : Présentation du document joint. 6 participants dans le groupe de travail

Réactions et pistes de travail :

Qui est notre interlocuteur ?

→ La gestion des déchets est une compétence qui relève de Quimper communauté Organiser une visite d'un centre de tri (Fouesnant). Comment peut-on réduire les déchets, et comment faire pour les faire réduire. Les déchetteries répondent-elles aux besoins ? Il apparaît également nécessaire de prendre en compte comme pour l'eau la notion d'écosystème. Une information est transmise sur l'opération « Téléthon » qui dans ce cadre procède à la récupération des anciens téléphones portables.

Conclusion : chaque groupe de travail dresse un inventaire de ses besoins en documentation et en prévision de rencontre avec des techniciens de la ville, en passant par l'intermédiaire de Patrick Féron.

#### 5 /Les Projets de la Ville :

Martine Petit signale qu'une réunion publique est programmée le 26 janvier pour la présentation de l'aménagement du Pôle Max Jacob. Ce projet qui impacte la ville peut intéresser tous les membres des conseils de quartier. Un groupe de travail inter quartier pourrait être mis en place avec comme postulat de départ la question : comment les habitants peuvent s'investir dans ce projet ? Un travail de réflexion est à mener plus particulièrement sur la conception et le fonctionnement de l'espace de convivialité qui sera le cœur du pôle en interaction avec les activités et la programmation proposées. Il s'agit à la fois d'imaginer la création d'un espace de vie mais aussi de prendre en compte la dimension qui permettra de faire émerger des synergies nouvelles entre différents acteurs de proximité pour le centre ville et périphériques pour les autres quartiers.

Catherine Treussier rappelle les grands projets [Ouest-France du 6 octobre 2009 (2)] et présente ceux prévus pour le quartier :

- Prat Maria : l'ancienne école en cours de démolition, projet de maison de retraite,
- Rue de la tour d'auvergne : construction de 3 bâtiments de haute qualité ; le permis de construire a récemment été accepté,
- MPT, démolition de l'ancienne mairie et de bâtiments vétustes, reconstruction d'une salle de danse pour la MPT envisagée.

Toujours dans le cadre des projets, une invitation aux assises sportives territoriales a été envoyée à chaque membre des conseils de quartier.

A noter que le projet d'aménagement du secteur de la providence sera présenté au conseil municipal du 18 décembre et que pour la première fois, l'avis du conseil de quartier transmis aux conseillers municipaux et joint à la délibération.

#### 6/Autres sujets à traiter en groupe de travail :

« Groupe de travail Culture »

Il serait souhaitable de poser un diagnostic en matière d'offre culturelle sur le quartier d'Ergué Armel. Quel paysage culturel à part la programmation et les activités proposées par la MPT ? L'absence de salle de diffusion oblige les habitants d'Ergué Armel à se rendre systématiquement sur les autres quartiers avec pour certains l'impossibilité d'y accéder compte tenu des contraintes horaires des transports collectifs.

5 personnes sont intéressées pour démarrer ce groupe de travail :

Annie  
Michelle M.  
Rosine  
Alain T.  
Pascal P.

« Groupe de travail Santé » : proposé par Jérôme

(1) Question relative à l'installation de défibrillateurs semi-automatiques.

.Quoi : Matériel semi-médical

.Pourquoi : Assistance aux détresses vitales

.Où : Équipement de lieux sensibles à forte affluence et/ ou recevant des activités à caractère physique et sportif dans un premier temps (Salles de sport, MPT, local QUB en centre ville, mairie centre par exemple, mais rien n'est figé, la localisation proposée sera le fruit d'un consensus).

.Qui : Création d'un petit groupe de travail autour de conseillers intéressés sur le sujet afin de présenter un avis étayé à soumettre au vote du Conseil de quartier. Je me propose d'être référent et conduire le sujet

.Comment : travail en mode projet selon les premières phases de la trajectoire typique d'un projet : Émergence de l'idée de projet, Faisabilité et Conception. (1. Les phases de Réalisation puis Évaluation se verront traitées spécifiquement dans l'avis soumis au vote. 2. L'avis sera un document à rendre opérationnel par les capacités administratives communales, si tant est qu'il soit proposé pour lecture en Conseil municipal, puis approuvé par ce dernier une fois amendé, si tant est qu'il puisse sensibiliser singulièrement l'assemblée élue).

(2) Question relative à l'installation de fontaines à lait.

.Quoi : Distributeur automatique de lait

.Pourquoi : Réconcilier consommateurs et producteur en proposant un produit fermier de qualité accessible au plus grand nombre

.Où : Espace public fréquenté accessible 24h/24, sécurisé au regard du stationnement (implantation en fonction de la zone de chalandise la localisation proposée sera le fruit d'un consensus).

.Qui : ibid.

.Comment : ibid.

Le groupe n'est pour l'instant pas constitué, les propositions pourront être relancées lors de la prochaine plénière.

7/ Communication Externe :

Le bureau des conciliateurs à la mairie annexe est libre certains jours, avec accès à un ordinateur ; voir si des possibilités d'utilisation de ce local sont envisageables.

Il est aussi envisager de développer les liens avec les autres conseils de quartier. D'une part, par la mise en place de réunions communes comme celle relative au schéma transports avec les autres quartiers. D'autre part par l'intermédiaire du blog en tant qu'outil de partage pour favoriser les échanges de documents et de documentation. La question est toutefois posée de savoir qui s'en sert ?

La ville de Quimper, dans le cadre de la refonte du site internet, étudie la possibilité de créer des mini sites dédiés aux conseils de quartiers. (Une offre d'emploi est actuellement en cours pour le recrutement d'une personne en contrat passerelle chargée en partie de cette activité)

8/ Questions diverses :

Les prochaines dates des réunions de groupe de travail seront à définir en fonction des documents et éléments reçus par les techniciens de la ville.

Collectif d'animation, prochaine réunion à la mairie annexe EA, le 08 janvier 2010 à 18 h 30  
AGENDA A VENIR :

**Groupe de travail** sur la **gestion de l'eau**, rencontre avec Georges Cadiou : le **mercredi 20 janvier à 18h 30** à la mairie annexe d'Ergué Armel.

Réunion **plénière du conseil de quartier** : le **mercredi 27 janvier à 20h** à la mairie annexe d'Ergué Armel.

\* \*  
\*

(1) Silvalodet et bassin versant de l'Odet



Source : [www.mairie-quimper.fr](http://www.mairie-quimper.fr), [www.sivalodet.fr](http://www.sivalodet.fr).

(2) Papiers de presse relatant certains projets.

## **I. Les dates des principaux chantiers prévus en ville.**

6 octobre 2009 | Ouest France

L'ouverture de cette galerie de 4 000 m<sup>2</sup> est annoncée en 2010. À l'occasion de ce nouveau chantier, nous rappelons dans cette infographie les dates des principaux chantiers annoncés en ville pour les années qui viennent. D'autres chantiers sont déjà en cours comme le parvis des halles ou la place Terre-au-Duc.

Les dates indiquées sont celles qui ont été communiquées lors de la présentation du projet ou celles réactualisées par les maîtres d'ouvrage. Par essence, les grands projets sont tributaires de procédures complexes comme l'enquête publique et susceptibles d'être rééchelonnés.

Dans le cas des projets privés, la progression du projet dépend également des capacités de l'aménageur et de la conjoncture économique. Le parc commercial de Moulin-des-Landes, dont le projet a été signé sous l'ancienne municipalité est dans les mains d'Eiffage qui n'a pas précisé son échéancier depuis les dates annoncées lors de la conception du projet.

Dans le cas de la galerie du Chapeau-Rouge, le projet est davantage encadré puisque l'aménageur, la Soderip avait sollicité un délai pour débiter les travaux compte tenu de la difficulté à formaliser l'engagement des enseignes en temps de crise.

En avril dernier, le conseil municipal avait accepté de reporter le début des travaux au 15 octobre et non jusqu'au mois de décembre comme le demandait la Soderip. À défaut de commencer les travaux, la société devrait des pénalités calculées à partir du mois d'avril 2009.

« Aucun appel d'offres repéré »

Les travaux doivent donc commencer, mais ça ne devrait pas être le fait d'entreprises locales. Dans le milieu des entreprises générales de bâtiments, le projet de galerie commerciale reste mystérieux, car aucun appel d'offres n'a été repéré par les entreprises locales.

« Même pour la médiathèque, qui a finalement été bâtie par Mab, nous avons eu le dossier en mains, explique un professionnel. Pour le magasin Ikea de Brest, ça avait résonné jusqu'à Lorient. Là, à ma connaissance, il n'y a pas eu d'entreprise locale contactée pour des devis. »

La Soderip, filiale du groupe Casino, pourrait passer par les grands groupes de la construction pour bâtir son centre commercial quimpérois. Les enseignes (90 % des surfaces sont affectées) comptent bien emménager au printemps 2011.

Even VALLERIE.

## **II. Médiathèque : un bâtiment à raser pour dégager la vue.**

6 octobre 2009 | Ouest France

L'autre partie de l'immeuble abrite la station de radio France Bleu Breizh Izel, qui n'est donc pas concernée par ce projet. La partie à détruire abrite actuellement les locaux de Label Productions présent depuis 1988 qui s'attend à être relogé en 2010. « Cela permettra de dégager la vue sur la médiathèque », observe Catherine Harnay, la gérante de cette société de production.

## **III. La maison de retraite partira à Prat-Maria.**

23 septembre 2009 | Ouest France

Une parcelle de 6 500 m<sup>2</sup> avait été trouvée au Courniguel, sur le terrain du Moustoir. Elle convenait à la fondation Massé-Trévidy, mais, pour des raisons techniques, explique Daniel Le Bigot, l'Opac a préféré intégrer cette maison de retraite à l'opération immobilière qui débute ces jours-ci sur le site de l'ancienne école de Prat-Maria.

Une maison de retraite de 90 places sera donc construite à Prat Maria, à côté d'une cinquantaine de logements HLM (contre 118 dans le projet initial). 25 à 30 logements HLM seront édifiés, toujours par l'Opac, sur le terrain du Moustoir.

#### **IV. Kernisy : un nouveau quartier près du centre-ville.**

2 octobre 2009 | Ouest France

L'Opac de Quimper et Espacil se partagent l'opération.

Ce vaste terrain vide qui constituait « une dent creuse dans le tissu urbain quimpérois », selon André Guénégan, adjoint à l'urbanisme, lors de la mise en route de ce projet, a longtemps appartenu à l'armée. « Il y a vingt ans la gendarmerie projetait d'y réunir le groupement de la place la Tour-d'Auvergne et la compagnie de la route de Pont-l'Abbé, ça ne s'est été fait et en 1994 nous avons acheté le terrain avec Espacil », explique Serge Rondier directeur de l'Opac.

Tout près du centre-ville

Les appartements que vont visiter les hôtes du Scot sont loin d'être terminés, mais l'opération reflète assez bien l'esprit du Scot qui veut mettre en cohérence les choix pour l'habitat et les activités, en tenant compte des aires d'influences des équipements et des possibilités de déplacements. De ce côté-là Kernisy représente en effet un exemple presque idéal à quelques centaines de mètres de la médiathèque, du théâtre, de la zone du Chapeau-Rouge en pleine mutation.

Ce nouveau quartier est en effet extrêmement proche du centre-ville, tout en ayant les grands axes de circulation à proximité comme le contournement nord ouest et des moyens de transport en commun. « Les appartements qui seront en haut de nos deux bâtiments collectifs auront vue sur toute la ville », souligne Sonia Marrec, directrice d'Espacil à Quimper

A louer ou à acheter

Il faudra en fait attendre 2012 pour que l'opération soit terminée. « Nous avons actuellement un bâtiment de 53 logements collectifs et locaux commerciaux au rez-de-chaussée où l'on pose la couverture, il comprendra 18 T2, 30 T3 et 5 T4, et il sera livré fin 2010 », précise Serge Rondier en n'oubliant pas d'évoquer l'espace commercial (130 m<sup>2</sup> en tout) du rez-de-chaussée où une pharmacie a déjà réservé.

Mais c'est surtout fin 2011 que cette opération prendra sa forme définitive avec 20 autres logements collectifs de l'Opac, proposés cette fois en location-accession (10 T3 et 10 T4) respectivement vendus à 117 000 € et 127 000 €. À cela s'ajoutent 19 autres logements (12 T4 et 7 T5) individuels cette fois. Ils sont également proposés en location-accession de 142 000 € à plus de 160 000 €. Espacil proposera pour sa part 50 logements (du T2 au T5) dans deux collectifs et neuf maisons individuelles (3 T4, 4 T5 et 2 T6. Comme les 50 appartements en collectif, ces pavillons seront mis en vente très bientôt, avant qu'ils ne sortent de terre. Il s'agit là de maisons clefs en mains vendues entre 221 000 et 307 000€.